



Balisage : GR VTT Circuit local

Difficulté Moyen

Durée : 6 h

Longueur : 31.5 km

Type : Traversée



Première étape de la traversée à VTT du Parc des Monts d'Ardèche, entre Ardèche et Haute-Loire, du Mont-Chiniac au Mont Mézenc.

Découvrez le plateau ardéchois en suivant la ligne de Partage des Eaux jusqu'au Mont Mézenc. Découvrez le site des mires d'observation de la Ligne de partage des Eaux au Mont Chiniac, le dyke de Fay-sur-Lignon, ainsi que le Mont Signon (ancienne carrière de lauzes) et le maar de Chaudeyrolles pour rejoindre les 3 roches et le Mont Mézenc, témoins d'un volcanisme ancien dans ce secteur de l'ancienne province du Velay.

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Espace Naturel Sensible (ENS) Gerbier Mézenc

Période de sensibilité :

Les ENS ou Espace Naturel Sensible sont une politique du Département qui vise à préserver la faune, la flore, la géologie et les paysages remarquables du Département tout en conciliant l'accueil du public. L'ENS mont Gerbier et Mézenc se caractérise par ses paysages de montagne où alternent, prairies, landes, zones humides et forêts.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

Balisage

Toutes les informations pratiques

VTT

Purement chemins impraticables sans VTT (pas de distance minimale ou maximale)

Recommandations

Possibilité de relier à vélo la vallée du Rhône à Valence grâce à la voie douce "Dolce Via" qui suit le cours de l'Eyrieux depuis la Voulte-sur-Rhône.

Parking conseillé

Parking de la gare de Saint-Agrève

Réserve biologique dirigée du Mézenc

Période de sensibilité :

Les réserves biologiques ont pour objectif la protection et la gestion conservatoire d'habitats naturels remarquables et/ou d'espèces rares et menacées. Elles sont créées uniquement sur les espaces relevant du régime forestier. C'est-à-dire, les forêts de l'Etat (domaniales) ou les forêts des collectivités (communes, départements...). Elles sont gérés par l'Office National des Forêts.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

Natura 2000 Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc

Période de sensibilité :

Natura 2000 est une politique Européenne dont l'objectif est de préserver la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Avec ses presque 30 000 sites reconnus, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez a pour but de préserver les landes du Mézenc qui abritent une faune et une flore rare à l'échelle Européenne.

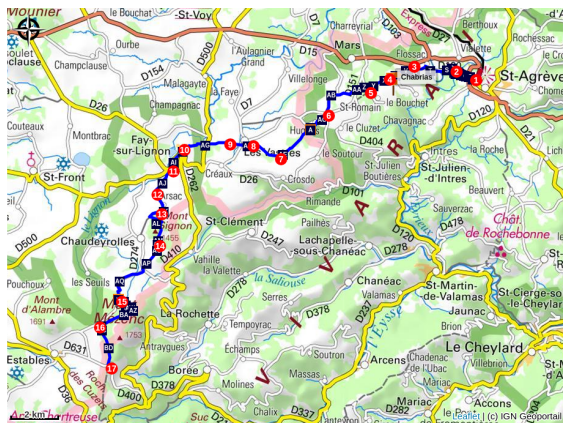
Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

Natura 2000 Haute vallée du Lignon

Période de sensibilité :

Natura 2000 et ENS Secteurs des Sucs Gerbier et Mézenc

Période de sensibilité :



Itinéraire

Départ : Ancienne gare de Saint-Agrève

Arrivée : Croix des Boutières, Borée

Balisage : GR 7 VTT Circuit local

Communes : 1. BOREE

2. CHAUDEYROLLES

3. FAY-SUR-LIGNON

4. LA ROCHETTE

5. LES ESTABLES

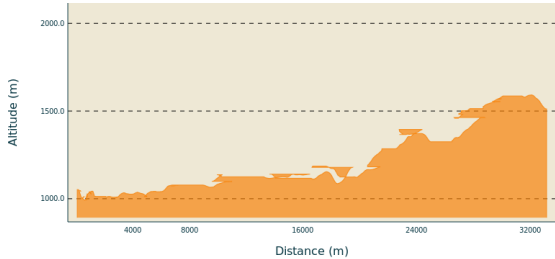
6. LES VASTRES

7. MARS

8. SAINT-AGREVE

- Sortir de la gare et prendre la route à droite sur quelques mètres. Au rond-point, prendre la petite route en face, interdite aux voitures (balisage GR7 et St Jacques de Compostelle). Suivre la route qui descend jusqu'au hameau « Le Pont » puis remonter à « La scie ».
- Continuer sur la route jusqu'à trouver un chemin qui part à gauche (Croix en pierre et Borne D21). L'emprunter et rejoindre Moze puis Flossac. Prenez le chemin en face (direction GR7) sur 400m. Remontez jusqu'à une petite route goudronnée, prenez à droite jusqu'à la RD15.
- Tournez à gauche (rester sur le côté gauche, hors route) et prendre immédiatement la première route en direction de « Le Bouchet » sur environ 700m.
- A la bifurcation de 2 routes, prendre le chemin en face sur 750m. Arrivé au lieu-dit « Le Gueyt », quitter la route et prendre le chemin en face en direction de fay-sur-Lignon.
- Vous atteignez une route où se trouve une croix en pierre et un poteau de randonnée. Prendre la route à droite et suivez-là jusqu'à atteindre la RD151; traversez-la en face et suivez la petite route en direction de Le Brus / Chambelève. Continuer pour rejoindre à nouveau la RD151.
- Traversez la route pour rejoindre les Hugons. Prendre la route à droite et la suivre jusqu'à une route perpendiculaire qui remonte sur la gauche. La remonter et tourner sur la petite route à droite et qui se transforme rapidement en un chemin de terre.
- Après environ 2km, le chemin se sépare en deux, prendre celui de droite vers la croix en pierre. Le suivre sur 1,3km.
- Prendre alors le chemin à gauche qui longe le stade du village des Vastres. Le chemin empierré descend fortement jusqu'à la route. Prendre le petit chemin enherbé en face et remonter par la route jusqu'au hameau des Vastrets.
- Traverser le hameau et prendre le chemin à gauche qui remonte. Atteindre un bois, le chemin bifurque. Le suivre à droite. Le chemin redescend fortement en arrivant vers Fay sur Lignon que vous apercevez en face.
- Quand le chemin remonte à nouveau, prenez la route à gauche qui amène jusqu'au centre du village (forte côte). Remontez jusqu'à la grande place pour rejoindre l'hôtel des négociants où se trouve un poteau de randonnée. Suivre la direction du panneau de randonnée « Du Pilat au Cévennes » et prendre alors la petite rue à droite (« chemin des rancs »). La route se transforme en un large chemin qui redescend jusqu'à la route.
- Descendre jusqu'à la maison (proche élevage piscicole) et suivre la route qui la longe sur la gauche (direction Chaudeyrolles). Après environ 1km vous atteignez une autre route du même gabarit.
- Prenez alors à gauche pour rejoindre le hameau d'Arsac. La route s'élève au-dessus du hameau (NB : si vous la poursuivez tout droit vous atteindrez le village de Chaudeyrolles).
- En haut de la montée, empruntez la piste qui part à gauche au pied du Mont Signon pour rejoindre une petite forêt. La piste qui traverse la forêt se sépare en deux, prendre la piste à gauche qui remonte. Le Mont Signon apparaît à droite, vous êtes en train de le contourner par l'Est. La piste est droite et vous arrivez à une bifurcation.
- Vous apercevez alors le Mont Mézenc, et les petits succs alentour (la Grosse roche, la Roche pointue, et le Chastelas). Prenez la piste qui part à gauche, quelques centaines de mètres plus loin vous rejoignez la RD274 au niveau d'une grosse croix en pierre. Poursuivez tout droit sur la route en montant vers le Mézenc, après quelques virages, vous rencontrez le site des mires du projet « Partage des eaux » sur votre gauche.
- Peu après vous atteignez le site d'escalade de la roche pointue. Prenez le chemin qui part à gauche. Vous descendez jusqu'à un ruisseau puis remontez en face par un "single" assez pentu, au milieu de la végétation. Vous atteignez

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

une large piste, perpendiculaire au sentier d'où vous venez. Prenez-la à gauche. Celle-ci remonte alors quelques centaines de mètres plus loin sur une large piste forestière que vous prenez sur votre droite. Poursuivez sur environ 1,2 km.

16. Vous atteignez alors le parking de la Croix de Peccata. Là, à votre droite, vous trouverez l'abri design réalisé par Eric Benqué, qui surplombe les sources du Lignon.

17. Prenez à votre gauche la longue piste rectiligne qui part en direction du Mont Mézenc. Arrivé à une barrière, prenez le chemin à droite qui descend dans les bois et suivez-le. Le chemin est relativement descendant pour rejoindre ensuite le parking de la Croix des Boutières.

